

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

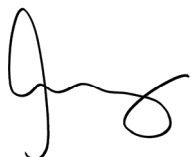
ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière présentée dans ce rapport annuel. Cette responsabilité comprend le choix de conventions et de pratiques comptables ainsi que le recours au jugement et à des estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel et s'est assurée qu'elle correspondait aux états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des éléments d'actif contre la perte et quant à la pertinence et la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de la révision et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité de vérification, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité de vérification se réunit périodiquement avec la direction et les vérificateurs externes afin de discuter des contrôles internes, de sujets portant sur la vérification et de la présentation de l'information financière. Il révisé également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport des vérificateurs externes. Le comité de vérification recommande les vérificateurs externes, qui sont ensuite nommés par les actionnaires. Les vérificateurs externes ont librement accès au comité de vérification. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par les vérificateurs externes Deloitte & Touche s.r.l., dont le rapport est présenté ci-après.



Lino A. Saputo, Jr.
Président et
chef de la direction



Louis-Philippe Carrière, FCA
Vice-président exécutif,
finances et administration, et secrétaire

28 mai 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES DE SAPUTO INC.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Saputo inc. aux 31 mars 2010 et 2009 et les états consolidés des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Montréal, Québec
28 mai 2010

¹ Permis de vérification de comptable agréé n° 18190.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 mars (en milliers de dollars CAD, sauf les données par action)	2010	2009
Revenus	5 810 582 \$	5 793 263 \$
Coûts des ventes, frais de vente et d'administration	5 118 511	5 245 464
Bénéfice avant intérêts, amortissement et impôts sur les bénéfices	692 071	547 799
Amortissement (notes 4 et 5)	113 506	108 284
Bénéfice d'exploitation	578 565	439 515
Intérêts sur la dette à long terme	29 901	20 684
Autres intérêts, nets (note 12)	5 161	11 031
Bénéfice, avant impôts sur les bénéfices	543 503	407 800
Impôts sur les bénéfices (note 13)	160 789	128 852
Bénéfice net	382 714 \$	278 948 \$
Résultat par action (note 14)		
Bénéfice net		
De base	1,85 \$	1,35 \$
Dilué	1,83 \$	1,34 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars CAD, sauf les données par action)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

	Capital-actions (Note 10)					
	Actions ordinaires (en milliers)	Montant	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	207 087	555 529 \$	1 373 856 \$	16 219 \$	26 744 \$	1 972 348 \$
Résultat étendu :						
Bénéfice net	-	-	382 714	-	-	382 714
Variation nette sur conversion de devise des états financiers des établissements étrangers autonomes	-	-	-	(205 527)	-	(205 527)
Variation nette des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie, nets d'impôts	-	-	-	1 263	-	1 263
Total du résultat étendu						178 450
Dividendes déclarés	-	-	(118 996)	-	-	(118 996)
Rémunération à base d'actions	-	-	-	-	8 060	8 060
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	1 759	26 008	-	-	-	26 008
Montant transféré du surplus d'apport au capital-actions à l'exercice des options	-	7 075	-	-	(7 075)	-
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	792	792
Actions rachetées et annulées	(1 420)	(3 863)	(34 201)	-	-	(38 064)
Solde à la fin de l'exercice¹	207 426	584 749 \$	1 603 373 \$	(188 045) \$	28 521 \$	2 028 598 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

	Capital-actions (Note 10)					
	Actions ordinaires (en milliers)	Montant	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	205 963	536 921 \$	1 206 568 \$	(146 414) \$	22 085 \$	1 619 160 \$
Résultat étendu :						
Bénéfice net	-	-	278 948	-	-	278 948
Variation nette sur conversion de devise des états financiers des établissements étrangers autonomes	-	-	-	163 896	-	163 896
Variation nette des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie, nets d'impôts	-	-	-	(1 263)	-	(1 263)
Total du résultat étendu						441 581
Dividendes déclarés	-	-	(111 660)	-	-	(111 660)
Rémunération à base d'actions	-	-	-	-	7 791	7 791
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	1 124	14 921	-	-	-	14 921
Montant transféré du surplus d'apport au capital-actions à l'exercice des options	-	3 687	-	-	(3 687)	-
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	555	555
Solde à la fin de l'exercice²	207 087	555 529 \$	1 373 856 \$	16 219 \$	26 744 \$	1 972 348 \$

¹Le total des Bénéfices non répartis et du Cumul des autres éléments du résultat étendu est 1 415 328 \$.

²Le total des Bénéfices non répartis et du Cumul des autres éléments du résultat étendu est 1 390 075 \$.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 mars (en milliers de dollars CAD)	2010	2009
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	54 819 \$	43 884 \$
Débiteurs	367 069	427 227
Stocks (note 2)	566 754	583 594
Impôts à recevoir	5 940	9 585
Impôts futurs (note 13)	22 302	23 881
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	29 494	37 501
	1 046 378	1 125 672
Placement de portefeuille (note 3)	41 343	41 343
Immobilisations (note 4)	1 038 756	1 149 662
Écart d'acquisition (note 5)	716 695	760 283
Marques de commerce et autres actifs incorporels (note 5)	316 613	327 516
Autres éléments d'actif (note 6)	90 272	88 326
Impôts futurs (note 13)	3 394	6 301
	3 253 451 \$	3 499 103 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 7)	61 572 \$	139 399 \$
Créditeurs et charges à payer	471 106	484 866
Impôts à payer	149 377	113 910
Impôts futurs (note 13)	8 639	6 348
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	–	214 421
	690 694	958 944
Dette à long terme (note 8)	380 790	403 065
Autres éléments de passif (note 9)	9 694	22 180
Impôts futurs (note 13)	143 675	142 566
	1 224 853	1 526 755
CAPITAUX PROPRES	2 028 598 \$	1 972 348 \$
	3 253 451 \$	3 499 103 \$

Au nom du conseil,



Lino Saputo
Administrateur



Louis A. Tanguay
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 mars (en milliers de dollars CAD)	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Bénéfice net	382 714 \$	278 948 \$
Éléments sans incidence sur les espèces et quasi-espèces		
Rémunération à base d'actions	8 060	7 791
Amortissement	113 506	108 284
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations	300	(3 450)
Impôts futurs	19 874	2 721
Unités d'actions différées	2 238	(62)
Excédent du financement des régimes des employés sur le coût	(3 853)	(4 761)
	522 839	389 471
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	60 776	77 817
	583 615	467 288
Investissement		
Acquisitions d'entreprises (note 15)	(49 613)	(630 353)
Ajouts aux immobilisations	(106 876)	(121 863)
Produit à la cession d'immobilisations	542	9 032
Autres éléments d'actif et de passif	(16 965)	(12 181)
	(172 912)	(755 365)
Financement		
Emprunts bancaires	(71 935)	(81 682)
Produit tiré de l'émission de la dette à long terme	330 000	340 000
Remboursement de la dette à long terme	(518 517)	–
Émission de capital-actions	26 008	14 921
Rachat de capital-actions	(38 064)	–
Dividendes	(118 996)	(111 660)
	(391 504)	161 579
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	19 199	(126 498)
Incidence des écarts de taux de change sur les espèces et les quasi-espèces	(8 264)	4 672
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	43 884	165 710
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	54 819 \$	43 884 \$
Information complémentaire		
Intérêts payés	34 843 \$	29 242 \$
Impôts sur les bénéfices payés	100 068 \$	124 829 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars CAD, sauf pour les données sur les options, les unités d'actions et les actions.)

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

Durant l'exercice, la Société a adopté les nouvelles conventions comptables suivantes telles que décrites dans le Manuel de l'ICCA (Institut Canadien des Comptables Agréés) :

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace les chapitres 3062, « Écarts d'acquisition » et 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation de l'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes concernant l'écart d'acquisition n'ont pas changé comparativement à celles incluses dans le chapitre 3062. L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucun impact significatif sur les états financiers consolidés.

INSTRUMENTS FINANCIERS – PRÉSENTATION

En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862 afin d'améliorer l'information présentée concernant la juste valeur et le risque de liquidité. Le chapitre 3862 exige désormais que tous les instruments financiers évalués à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrits plus bas, aux fins de la présentation de l'information. Chacun des niveaux est fondé sur la transparence des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs financiers :

- Niveau 1 – données correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – données utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. Les informations supplémentaires à fournir à la suite de l'adoption de ces normes sont présentées dans les notes aux états financiers consolidés (note 19).

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux PCGR du Canada, la direction doit procéder à des estimations telles que la valeur nette de réalisation des stocks, la durée de vie utile, la dépréciation et l'amortissement des immobilisations, l'évaluation de l'écart d'acquisition, du placement de portefeuille, des marques de commerce et autres actifs incorporels, de l'allocation du prix d'achat, de la juste valeur des instruments financiers et des impôts, ainsi que certaines hypothèses actuarielles et économiques utilisées dans le calcul du coût des régimes de retraite à prestations déterminées, de la juste valeur des actifs à long terme, de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées et de l'actif des régimes de retraite, et de rémunération à base d'actions qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que de ses filiales. Toutes les transactions et soldes interentreprises ont été éliminés. Les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle effectif sont consolidées. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus aux états consolidés des résultats depuis leurs dates respectives d'acquisition.

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Les espèces et quasi-espèces sont principalement composées de liquidités non grevées d'affectations et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

STOCKS

Les stocks de produits finis, de matières premières et de produits en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en fonction des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'actif et du passif et sont évalués en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur au moment où ces écarts sont censés se résorber. Les actifs d'impôts futurs ne sont constatés que dans la mesure où, de l'avis de la direction, il est plus probable qu'improbable qu'ils soient réalisés.

PLACEMENT DE PORTEFEUILLE

Le placement de portefeuille est comptabilisé au coût moins l'excédent des dividendes reçus par rapport à la quote-part de la Société dans les résultats nets cumulés. La Société surveille son investissement afin de détecter les baisses de valeur autres que temporaires et enregistre aux résultats nets une baisse de valeur autre que temporaire lorsqu'elle survient.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimative en fonction des durées suivantes :

Bâtiments	20 à 40 ans
Mobilier, machinerie et équipement	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 à 10 ans ou en fonction du kilométrage parcouru

Les actifs destinés à la vente sont comptabilisés au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur moins les coûts de cession, et aucun amortissement n'est comptabilisé. Les immobilisations en cours de construction ne sont pas amorties.

PERTE DE VALEUR DES ACTIFS À LONG TERME

Dans le cas où des éléments portent à croire que la valeur comptable d'actifs à long terme pourrait ne pas être recouvrable, les flux de trésorerie estimatifs non actualisés sont projetés sur leur durée restante et comparés à la valeur comptable. Dans la mesure où ces projections indiquent que les flux de trésorerie non actualisés futurs ne sont pas suffisants pour recouvrer les valeurs comptables des actifs connexes, une charge est comptabilisée en vue de réduire la valeur comptable afin que celle-ci corresponde à la juste valeur, soit aux flux de trésorerie futurs projetés actualisés.

ÉCART D'ACQUISITION, MARQUES DE COMMERCE ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

L'écart d'acquisition et les marques de commerce ne sont pas amortis, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquaient que les actifs pourraient avoir subi une baisse de valeur. Les valeurs comptables de l'écart d'acquisition et des marques de commerce sont comparées à leurs justes valeurs respectives et toute baisse de valeur, le cas échéant, est comptabilisée aux résultats. Les autres actifs incorporels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile qui varie entre 5 et 15 années.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société répartit le prix d'acquisition aux actifs corporels et incorporels acquis et aux passifs pris en charge, en fonction de la juste valeur estimative à la date d'acquisition, l'excédent du prix d'achat étant attribué à l'écart d'acquisition.

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi est établi d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition des prestations au prorata des services et à des hypothèses de la direction à l'égard du rendement prévu de l'actif des régimes, lequel est fondé sur une valeur liée au marché, du taux de croissance de la rémunération, de l'âge de la retraite et des coûts prévus des soins de santé et autres avantages postérieurs à l'emploi. Le coût des services rendus au cours de l'exercice est comptabilisé aux résultats. Conformément aux PCGR, le coût des services passés ainsi que les gains ou pertes actuariels nets des régimes à prestations déterminées qui excèdent 10 % du plus élevé des obligations au titre des prestations constituées ou de la juste valeur de l'actif des régimes sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activités future des employés actifs admissibles aux prestations en vertu des régimes. La Société répartit la variation de la valeur de l'actif sur une période de cinq ans afin de déterminer le coût des régimes à prestations déterminées. Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux entraîne à la fois une compression et un règlement des obligations découlant de ce régime, la compression est comptabilisée avant le règlement. Le nombre moyen prévu d'années de service futures des employés actifs admissibles aux prestations en vertu des régimes est de 11,8 années. La charge nette au titre des régimes à cotisations déterminées est généralement équivalente aux contributions versées par l'employeur.

CONSTATATION DES REVENUS

La Société constate ses revenus au moment de la livraison lorsque la propriété et les risques de perte sont transférés aux clients, que le prix est déterminable, que le recouvrement est raisonnablement assuré et qu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord. Les revenus sont enregistrés nets des incitatifs à la vente incluant les rabais sur volume, les frais de référencement et les rabais de publicité.

CONVERSION DES DEVISES

Les postes du bilan des établissements autonomes situés à l'extérieur du Canada ont été convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur en date des bilans, alors que les postes des états des résultats ont été convertis en utilisant les taux de change moyens mensuels en vigueur au cours des périodes. Les gains (pertes) non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes, présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, représentent le cumul des gains (pertes) de change résultant des investissements nets de la Société dans des établissements autonomes situés à l'extérieur du Canada. La variation des gains (pertes) non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes résulte principalement de la variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les postes des états financiers de la Société et de ses filiales libellés en devises ont été convertis en utilisant les taux de change en vigueur en date des transactions pour les éléments de revenus et charges, et le taux de change en date des bilans pour les éléments d'actifs et de passifs monétaires. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Les gains ou les pertes de change résultant de ces conversions sont inclus dans le coût des ventes, frais de vente et d'administration.

	2010	2009
(Perte) gain de change	(348) \$	1 962 \$

RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La méthode de la juste valeur est utilisée pour comptabiliser aux résultats la rémunération à base d'actions. Cette méthode consiste à enregistrer aux résultats une charge répartie sur la période d'acquisition des droits des options octroyées. Lorsque les options sont exercées, toute contrepartie payée par les employés ainsi que la rémunération correspondante comptabilisée comme surplus d'apport sont créditées au capital-actions.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est fondé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. L'effet dilutif des options d'achat d'actions est déterminé selon la méthode du rachat d'actions.

CRÉDITS D'IMPÔT POUR LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La Société bénéficie de crédits d'impôt pour la recherche et développement relatifs aux frais d'exploitation et aux dépenses en immobilisations. Ces crédits sont comptabilisés en réduction des frais d'exploitation ou des immobilisations.

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Subséquemment, les instruments financiers classés comme actifs financiers disponibles à la vente, détenus à des fins de transactions et instruments financiers dérivés, qu'ils fassent partie ou non d'une relation de couverture, doivent être évalués à la juste valeur dans le bilan à chaque date de clôture de l'exercice, tandis que les autres instruments financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du coût effectif.

La Société a effectué les classements suivants :

- Les espèces et quasi-espèces sont considérées comme des actifs détenus à des fins de transactions et sont évaluées à la juste valeur.
- Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont évalués au coût après amortissement.
- Le placement de portefeuille est considéré comme disponible à la vente et est évalué au coût puisqu'il n'est pas inscrit sur un marché actif.
- Les autres actifs qui répondent à la définition d'un actif financier sont classés comme des prêts et créances et sont initialement évalués à la juste valeur et subséquemment au coût après amortissement.
- Les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, les autres éléments du passif et les dettes à long terme sont classés comme autres passifs et sont évalués au coût après amortissement, à l'exception du passif en lien avec les unités d'actions différées qui sont évaluées à la juste valeur.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. La variation de la juste valeur relative à la partie efficace de la couverture, lorsque applicable, est constatée dans les autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

COUVERTURES

La Société utilise des dérivés de taux d'intérêt pour gérer la combinaison de taux d'intérêts variables à fixes sur la dette bancaire. La Société utilise présentement des couvertures de flux de trésorerie et n'utilise aucune couverture de juste valeur. Pour ses couvertures de flux de trésorerie, la portion efficace de la variation de la juste valeur de l'élément couvert est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu comparativement à la portion inefficace qui est comptabilisée dans la dépense d'intérêts. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, en lien avec la couverture des flux de trésorerie, sont classifiés dans les résultats nets de la période ou des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte les résultats nets.

CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a publié un nouveau plan stratégique qui affectera significativement les exigences en matière de présentation financière des sociétés canadiennes. Le plan stratégique du CNC décrit la convergence des PCGR du Canada aux normes internationales (IFRS) au cours d'une période de transition d'environ cinq ans. En février 2008, le CNC a annoncé que la date de basculement des PCGR du Canada actuels aux IFRS, pour les entités publiques, serait 2011. Cette date est valide pour les états financiers intermédiaires et annuels relativement aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2011. En conséquence, la date de transition du 1^{er} avril 2011 pour la Société exigera le retraitement des montants comparatifs émis par la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011. La Société est présentement dans la seconde phase de son plan de convergence et respecte l'échéancier prévu ; cependant, l'impact de cette transition aux IFRS sur les états financiers consolidés ne peut être estimé à ce jour.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

En 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises ». Ce nouveau chapitre, qui remplace le chapitre 1581 du même nom, s'appliquera aux regroupements d'entreprises pour lesquels l'acquisition aura eu lieu pendant ou après les périodes intermédiaires ou les exercices ouverts de la Société à compter du 1^{er} avril 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce chapitre améliore la pertinence, la fiabilité et la comparabilité de l'information relative à un regroupement d'entreprises et à ses effets que fournit l'entité publiante dans ses états financiers. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés ». Ce nouveau chapitre, qui remplace le chapitre 1600 du même nom, s'appliquera aux états financiers des périodes intermédiaires ou des exercices ouverts de la Société à compter du 1^{er} avril 2010. L'adoption anticipée est permise. Ce chapitre établit les normes pour la préparation des états financiers consolidés. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

En 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1602, intitulé « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ce nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers des périodes intermédiaires ou des exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2010. L'adoption anticipée est permise. Ce chapitre établit les normes pour la comptabilisation de la participation sans contrôle dans une filiale dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

NOTE 2 STOCKS

	2010	2009
Produits finis	372 373 \$	368 456 \$
Matières premières, produits en cours et fournitures	194 381	215 138
	566 754 \$	583 594 \$

Le montant de stocks constaté à titre de charge pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010 est de 4 579 330 000 \$ (4 715 075 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2009).

La Société a enregistré une dévaluation des stocks de 2 109 000 \$ (20 900 000 \$ en 2009) qui est incluse dans le montant des stocks constaté à titre de charge au coût des ventes.

NOTE 3 PLACEMENT DE PORTEFEUILLE

	2010	2009
Participation en actions de 21 % dans Dare Holdings Ltd.	41 343 \$	41 343 \$

Un dividende de 1 500 000 \$ a été reçu durant l'exercice 2010 et a été comptabilisé comme revenu (1 500 000 \$ en 2009).

NOTE 4 IMMOBILISATIONS

	2010			2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	38 920 \$	– \$	38 920 \$	42 243 \$	– \$	42 243 \$
Bâtiments	382 480	92 164	290 316	417 335	90 675	326 660
Mobilier, machinerie et équipement	1 242 504	543 674	698 830	1 321 468	548 676	772 792
Matériel roulant	13 117	8 435	4 682	13 329	7 864	5 465
Destinées à la vente	6 008	–	6 008	2 502	–	2 502
	1 683 029 \$	644 273 \$	1 038 756 \$	1 796 877 \$	647 215 \$	1 149 662 \$

Au cours de l'exercice, la dépense d'amortissement relativement aux immobilisations a totalisé 105 609 000 \$ (97 245 000 \$ en 2009).

Une dévaluation des immobilisations pour un montant de 2 603 000 \$ a été comptabilisée relativement à une fermeture d'usine ainsi qu'une consolidation des activités de distribution dans le Secteur Produits laitiers CEA (8 649 000 \$ en 2009 dans le Secteur Produits laitiers USA) et est incluse dans la dépense d'amortissement.

En 2009, un gain à la cession d'immobilisations destinées à la vente de 3 450 000 \$ a été comptabilisé dans le coût des ventes, frais de vente et d'administration.

NOTE 4 IMMOBILISATIONS (SUITE)

La valeur comptable nette des immobilisations en cours de construction totalisait 46 271 000 \$ au 31 mars 2010 (67 707 000 \$ au 31 mars 2009) ; ces immobilisations sont principalement constituées de machinerie et d'équipement.

Les actifs destinés à la vente ont trait principalement à des terrains et des bâtiments au Canada et aux États-Unis en raison de la fermeture de certaines usines.

NOTE 5 ÉCART D'ACQUISITION, MARQUES DE COMMERCE ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

	2010			2009		
	Secteur Produits laitiers	Secteur Produits d'épicerie	Total	Secteur Produits laitiers	Secteur Produits d'épicerie	Total
Écart d'acquisition						
Solde au début de l'exercice	590 853 \$	169 430 \$	760 283 \$	353 116 \$	169 430 \$	522 546 \$
Écart de conversion	(64 328)	–	(64 328)	61 508	–	61 508
Acquisitions d'entreprises (note 15)	20 740	–	20 740	176 229	–	176 229
Total de l'écart d'acquisition	547 265 \$	169 430 \$	716 695 \$	590 853 \$	169 430 \$	760 283 \$
Marques de commerce						
Solde au début de l'exercice	255 955 \$	2 000 \$	257 955 \$	28 125 \$	2 000 \$	30 125 \$
Écart de conversion	(4 903)	–	(4 903)	4 630	–	4 630
Acquisitions d'entreprises (note 15)	–	–	–	223 200	–	223 200
Solde à la fin de l'exercice	251 052 \$	2 000 \$	253 052 \$	255 955 \$	2 000 \$	257 955 \$
Autres actifs incorporels						
Solde au début de l'exercice	69 561 \$	– \$	69 561 \$	7 918 \$	– \$	7 918 \$
Écart de conversion	(817)	–	(817)	933	–	933
Acquisitions d'entreprises (note 15)	111	–	111	63 100	–	63 100
Amortissement	(5 294)	–	(5 294)	(2 390)	–	(2 390)
Solde à la fin de l'exercice	63 561 \$	– \$	63 561 \$	69 561 \$	– \$	69 561 \$
Total des marques de commerce et autres actifs incorporels	314 613 \$	2 000 \$	316 613 \$	325 516 \$	2 000 \$	327 516 \$

La valeur comptable brute des autres actifs incorporels est de 71 479 000 \$ au 31 mars 2010 (72 707 000 \$ en 2009) et l'amortissement cumulé est de 7 918 000 \$ au 31 mars 2010 (3 146 000 \$ en 2009).

Note 6 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2010	2009
Actifs nets au titre des régimes de retraite (note 16)	64 451 \$	61 040 \$
Taxes à recevoir	15 893	18 993
Autres	9 928	8 293
	90 272 \$	88 326 \$

NOTE 7 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires non garantis comme suit :

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation			Montant utilisé	
		Équivalent en devise canadienne	Devise de base		2010	2009
Amérique du Nord-Devise US	¹ Décembre 2012	132 054	130 000	USD	- \$	- \$
Amérique du Nord-Devise CAD	¹ Décembre 2012	375 846	370 000	USD	30 000	390 000
Canada	Mai 2009	-	-	-	-	40 000
Argentine	² Annuel	73 490	281 140	ARS	28 213	47 927
Allemagne	³ Annuel	6 869	5 000	EUR	-	1 472
Royaume-Uni	³ Annuel	10 795	7 000	BPS	3 359	-
		599 054			61 572	479 399
Montant classé au titre de la dette à long terme					-	(340 000)
					61 572 \$	139 399 \$

¹ Portent mensuellement intérêt à des taux basés sur le taux préférentiel des prêteurs majorés jusqu'à un maximum de 0,25 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majorés de 0,50 % jusqu'à un maximum de 1,125 %, selon un ratio financier de la Société.

² Portent mensuellement intérêt au taux local et peuvent être utilisées en ARS ou en dollar US.

³ Portent mensuellement intérêt au taux de base majoré de 1,50 % ou LIBOR-EURIBOR majoré de 1,50 %.

NOTE 8 DETTE À LONG TERME

	2010	2009
Effets de premier rang non garantis ¹		
8,12 %, émis en novembre 1999 et échéant en novembre 2009 (170 000 000 \$ US)	- \$	214 421 \$
8,41 %, émis en novembre 1999 et échéant en novembre 2014 (50 000 000 \$ US)	50 790	63 065
5,34 %, émis en juin 2009 et échéant en juin 2014	110 000	-
5,82 %, émis en juin 2009 et échéant en juin 2016	220 000	-
Emprunts bancaires – portion long terme (note 7)	-	340 000
	380 790	617 486
Tranche échéant à moins d'un an	-	214 421
	380 790 \$	403 065 \$

Les versements estimatifs de capital sont les suivants :

Moins d'un an	- \$	200 000 \$
1 – 2 ans	-	140 000
2 – 3 ans	-	-
3 – 4 ans	-	-
4 – 5 ans	160 790	-
Plus de 5 ans	220 000	63 065
	380 790 \$	403 065 \$

¹ Les paiements d'intérêts sont semi-annuels.

NOTE 9 AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2010	2009
Avantages sociaux futurs (note 16)	9 256 \$	9 797 \$
Autres	438	12 383
	9 694 \$	22 180 \$

NOTE 10 CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées. Les actions ordinaires sont votantes et participantes. Les actions privilégiées peuvent être émises en une ou plusieurs séries, les modalités et les privilèges de chaque série devant être établis au moment de leur création.

	2010	2009
ÉMIS		
207 425 823 actions ordinaires (207 087 283 in 2009)	584 749 \$	555 529 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010, 1 758 740 actions ordinaires (1 124 319 en 2009) ont été émises pour un montant de 26 008 000 \$ (14 921 000 \$ en 2009) en vertu du régime d'options d'achat d'actions. Pour les options d'achat d'actions octroyées depuis le 1^{er} avril 2002, le montant comptabilisé auparavant comme une augmentation du surplus d'apport a été transféré au capital-actions à l'exercice de ces options. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, le montant transféré du surplus d'apport s'élève à 7 075 000 \$ (3 687 000 \$ en 2009).

Dans le cadre d'un programme de rachat dans le cours normal des activités, commencé le 13 novembre 2008 et venant à échéance le 12 novembre 2009, la Société pouvait acheter, à des fins d'annulation, un maximum de 10 340 377 actions ordinaires. Dans le cadre d'un nouveau programme de rachat dans le cours normal des activités commencé le 13 novembre 2009 et venant à échéance le 12 novembre 2010, la Société peut acheter, à des fins d'annulation, un maximum de 10 322 467 actions ordinaires. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010, la Société a acheté 1 420 200 actions ordinaires, à des prix variant entre 24,10 \$ et 29,99 \$ l'action, dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions, d'un montant de 34 201 000 \$ a été imputé aux bénéfices non répartis. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009, la Société n'a pas acheté d'actions ordinaires dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités.

RÉGIME D'OPTION D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions visant l'achat d'actions ordinaires par des employés clés, des dirigeants et des administrateurs de la Société. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime ne peut dépasser 28 000 000 actions. Au 31 mars 2010, 14 838 951 actions ordinaires sont exerçables en vertu de ce régime. Le prix d'exercice de chaque option octroyée avant le 31 juillet 2007 correspond au cours de clôture des actions de la Société la journée précédant la date d'octroi. Après cette date, les options peuvent être exercées à un prix qui ne peut être inférieur à la moyenne pondérée du cours de clôture des actions pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Ces options sont acquises à raison de 20 % par année et expirent dix ans après la date de leur octroi.

NOTE 10 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Les options émises et en circulation à la fin de l'exercice sont les suivantes :

Périodes d'octroi	2010			2009	
	Prix d'exercice	Nombre d'options	Nombre d'options exerçables	Nombre d'options	Nombre d'options exerçables
2000	9,85 \$	–	–	33 436	33 436
2001	6,75 \$	33 644	33 644	157 440	157 440
2002	9,50 \$	182 307	182 307	269 398	269 398
2003	15,18 \$	322 158	322 158	544 730	544 730
2004	11,25 \$	572 238	572 238	908 166	908 166
2005	16,53 \$	670 588	670 588	1 003 300	723 258
2006	18,08 \$	1 011 254	721 888	1 255 410	657 616
2007	16,35 \$	1 412 668	645 677	1 765 450	575 704
2008	23,09 \$	1 502 581	547 815	1 618 484	307 012
2009	27,81 \$	1 522 354	306 704	1 573 027	–
2010	21,40 \$	2 183 958	–	–	–
		9 413 750	4 003 019	9 128 841	4 176 760

Le nombre d'options en circulation a varié de la façon suivante :

	2010		2009	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	9 128 841	16,93 \$	8 893 428	16,52 \$
Options octroyées	2 232 039	21,40 \$	1 634 393	27,81 \$
Options levées	(1 758 740)	14,78 \$	(1 124 319)	13,27 \$
Options annulées	(188 390)	20,91 \$	(274 661)	20,83 \$
Solde à la fin de l'exercice	9 413 750	18,65 \$	9 128 841	16,93 \$

Le prix d'exercice des options octroyées durant l'exercice 2010 est de 21,40 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi (27,81 \$ en 2009).

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice 2010 a été estimée à 3,26 \$ par option (4,98 \$ en 2009) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	2010	2009
Taux d'intérêt sans risque :	1,9%	3,0%
Durée prévue des options :	5 ans	5 ans
Volatilité :	19,1%	19,0%
Taux de dividendes :	2,0%	1,7%

Une charge de rémunération de 8 060 000 \$ (7 224 000 \$ après impôts sur les bénéfices) relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée dans le coût des ventes, frais de ventes et d'administration pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 et de 7 791 000 \$ (6 865 000 \$ après impôts sur les bénéfices) pour l'exercice terminé le 31 mars 2009.

Des options visant l'acquisition de 1 753 233 actions ordinaires à un prix de 29,32 \$ l'action ont été octroyées le 1^{er} avril 2010.

RÉGIME D'OCTROI D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément au régime d'unités d'actions différées, tous les administrateurs admissibles de la Société ont reçu annuellement un nombre fixe d'unités d'actions différées qui ont été octroyées sur une base trimestrielle. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir une somme en espèces ou des unités d'actions différées comme rémunération. Le nombre d'unités émises à chaque administrateur est basé sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société à chaque date d'octroi. Suivant la cessation des fonctions d'un administrateur de la Société, un paiement en espèces égal à la valeur de marché des unités d'actions différées accumulées sera versé. Le passif lié à ces unités est ajusté en multipliant le nombre d'unités en circulation par la valeur de marché des actions ordinaires à la fin de l'exercice de la Société. La variation du passif est enregistrée comme une charge au coût des ventes, frais de vente et d'administration par la Société.

NOTE 10 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

	2010		2009	
	Unités	Passif	Unités	Passif
Au début de l'exercice	146 063	3 385 \$	112 601	3 447 \$
Octroi annuel	20 000	549	18 000	433
Rémunération du conseil	15 335	415	15 462	364
Augmentation (diminution) en raison de la variation du prix des actions	–	1 274	–	(859)
À la fin de l'exercice	181 398	5 623 \$	146 063	3 385 \$

NOTE 11 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Solde au 1 ^{er} avril 2009	Changements nets produits durant l'exercice	Solde au 31 mars 2010
Gains (pertes) nets non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	17 482 \$	(205 527) \$	(188 045) \$
Pertes sur les éléments dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie liés aux intérêts	(1 263)	1 263	–
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice	16 219 \$	(204 264) \$	(188 045) \$

	Solde au 1 ^{er} avril 2008	Changements nets produits durant l'exercice	Solde au 31 mars 2009
(Pertes) gains nets non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(146 414) \$	163 896 \$	17 482 \$
Pertes sur les éléments dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie liés aux intérêts	–	(1 263)	(1 263)
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice	(146 414) \$	162 633 \$	16 219 \$

NOTE 12 AUTRES INTÉRÊTS

	2010	2009
Charges	5 216 \$	11 380 \$
Revenus	(55)	(349)
	5 161 \$	11 031 \$

NOTE 13 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices se détaille comme suit :

	2010	2009
Impôts exigibles	140 915 \$	126 131 \$
Impôts futurs	19 874	2 721
	160 789 \$	128 852 \$

NOTE 13 IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Rapprochement des impôts sur les bénéfices, calculés aux taux canadiens prévus par la loi, et de la charge d'impôts sur les bénéfices présentée à l'état des résultats :

	2010	2009
Impôts sur les bénéfices, calculés aux taux canadiens prévus par la loi de 29.52% (31.06% en 2009)	160 434 \$	126 677 \$
Écarts attribuables aux éléments suivants:		
Incidence des taux d'imposition de filiales étrangères	10 693	5 306
Modification des lois fiscales et des taux d'imposition	(2 225)	(857)
Bénéfice découlant de placements dans les filiales	(14 202)	(15 008)
Rémunération à base d'actions	1 838	1 776
Effet des pertes fiscales reportables	1 443	3 493
Autres	2 808	7 465
Charge d'impôts sur les bénéfices	160 789 \$	128 852 \$

L'incidence fiscale d'écarts temporaires et autres items qui donnent lieu à une partie importante de l'actif et du passif d'impôts futurs se présente comme suit :

	2010	2009
Actifs d'impôts futurs		
Créditeurs et charges à payer	14 451 \$	14 677 \$
Pertes fiscales	230	2 505
Placements de portefeuille	743	740
Autres	7 660	7 135
	23 084 \$	25 057 \$

	2010	2009
Passif d'impôts futurs		
Stocks	3 706 \$	1 732 \$
Immobilisations	109 230	107 310
Actif net au titre des régimes de retraite	15 203	13 625
Autres éléments d'actif	19 063	10 647
Dette à long terme	2 500	10 475
	149 702 \$	143 789 \$

Présentés dans les états financiers à titre de :

	2010	2009
Actif d'impôts futurs à court terme	22 302 \$	23 881 \$
Actif d'impôts futurs à long terme	3 394	6 301
Passif d'impôts futurs à court terme	(8 639)	(6 348)
Passif d'impôts futurs à long terme	(143 675)	(142 566)
Passif d'impôts futurs, net	(126 618) \$	(118 732) \$

Au 31 mars 2010, en plus des pertes fiscales enregistrées, la Société possède des pertes fiscales d'approximativement 17 984 000 \$ (19 760 000\$ en 2009) qui peuvent être utilisées afin de réduire les bénéfices imposables des années futures des filiales étrangères. Ces pertes peuvent être reportées indéfiniment.

NOTE 14 RÉSULTAT PAR ACTION

	2010	2009
Bénéfice net	382 714 \$	278 948 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	206 987 839	206 720 191
Options dilutives	1 857 080	1 595 432
Nombre dilué d'actions ordinaires en circulation	208 844 919	208 315 623
Bénéfice de base par action	1,85 \$	1,35 \$
Bénéfice dilué par action	1,83 \$	1,34 \$

Lors du calcul du résultat dilué par action, 1 175 232 options (1 573 027 en 2009) avaient été exclues en raison de leur prix d'exercice supérieur à la valeur de marché moyenne.

Les actions rachetées au cours de l'exercice 2010, dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités, ont été exclues du calcul du résultat par action à la date d'acquisition.

NOTE 15 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le 20 juillet 2009, la Société a complété l'acquisition des activités de F&A Dairy of California, Inc. aux États-Unis.

Le 1^{er} décembre 2008, la Société a complété l'acquisition des activités de Neilson Dairy.

Le 1^{er} avril 2008, la Société a complété l'acquisition des activités fromagères d'Alto Dairy Cooperative aux États-Unis.

		31 mars 2010	31 mars 2009	
		F&A Dairy of California Inc.	Neilson Dairy	Alto Dairy Cooperative
Actifs acquis	Débiteurs	– \$	29 983 \$	31 709 \$
	Stocks	3 860	9 859	22 096
	Frais payés d'avance	–	378	262
	Immobilisations	24 902	87 040	70 840
	Écart d'acquisition	20 740	112 880	63 349
	Marques de commerce et autres actifs incorporels	111	286 300	–
Passifs pris en charge	Créditeurs et charges à payer	–	56 041	27 182
	Passif d'impôt futur	–	1 120	–
Actifs nets acquis		49 613 \$	469 279 \$	161 074 \$
Contrepartie	En espèces	49 613 \$	469 279 \$	161 074 \$

NOTE 16 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

La Société offre des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées ainsi que d'autres avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires à ses employés et retraités admissibles.

En vertu des dispositions des régimes à prestations déterminées, les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des dernières années de service ou le salaire de fin de carrière. Une partie des cotisations est assurée par les employés et l'autre par des cotisations de la Société, établies suivant les conseils d'actuaire indépendants. Des évaluations actuarielles ont été complétées en décembre 2009, couvrant plus de 93 % des obligations de ce type de régime. La date de mesure des actifs et des passifs des régimes de retraite est le 31 décembre.

Les régimes à cotisations déterminées prévoient le versement d'une cotisation annuelle donnant droit à une pension pour chaque employé participant.

NOTE 16 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX (SUITE)

L'actif des régimes à prestations déterminées est détenu par des fiducies indépendantes et au 31 décembre 2009 se compose à 1 % d'encaisse et placements à court terme, à 51 % en titres à revenus fixes et à 48 % d'actions de sociétés canadiennes, américaines et étrangères. Pour le moment, la Société ne prévoit pas de changement majeur dans la composition de l'actif. Au 31 décembre 2008, l'actif du régime était composé à 7 % d'encaisse et placements à court terme, à 52 % en titres à revenus fixes et à 41 % d'actions de sociétés canadiennes, américaines et étrangères.

SITUATION FINANCIÈRE DES RÉGIMES

	2010		2009	
	Régimes de retraite à prestations déterminées	Autres régimes d'avantages sociaux	Régimes de retraite à prestations déterminées	Autres régimes d'avantages sociaux
Évolution de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	169 680 \$	11 330 \$	196 170 \$	12 684 \$
Augmentation au cours de l'année	–	–	–	26
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 573	24	6 137	231
Frais d'intérêts	12 302	705	10 834	674
Prestations versées	(13 689)	(1 037)	(12 848)	(1 222)
Pertes (gains) actuariels	27 325	(43)	(31 341)	(1 448)
(Gain) perte de change	(817)	(384)	728	385
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	199 374	10 595	169 680	11 330
Évolution de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	166 708	–	192 060	–
Rendement (perte) réel de l'actif des régimes	23 847	–	(22 784)	–
Cotisations patronales	6 264	1 037	8 611	1 035
Cotisations salariales	1 046	–	1 100	187
Prestations versées	(13 689)	(1 037)	(12 848)	(1 222)
(Perte) gain de change	(548)	–	569	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	183 628	–	166 708	–
Situation de capitalisation				
Déficit, à la fin de l'exercice	(15 746)	(10 595)	(2 972)	(11 330)
Pertes actuarielles non amorties	83 889	608	68 628	505
Coût des services passés non amorti	645	139	853	201
Provision pour moins-value	(295)	–	(559)	–
(Actif) obligation transitoire non amorti	(5 282)	581	(6 437)	777
Actif (passif) à la date de mesure	63 211	(9 267)	59 513	(9 847)
Cotisations patronales entre la date de mesure et la fin de l'exercice	1 240	11	1 527	50
Actif (passif) net comptabilisé au bilan	64 451 \$	(9 256) \$	61 040 \$	(9 797) \$

Tous les régimes de retraite à prestations déterminées présentent des obligations au titre des prestations constituées supérieures à l'actif net des régimes.

NOTE 16 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX (SUITE)

CHARGE AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

	2010		2009	
	Régimes de retraite à prestations déterminées	Autres régimes d'avantages sociaux	Régimes de retraite à prestations déterminées	Autres régimes d'avantages sociaux
Régimes à prestations déterminées				
Coût des services courants pour l'employeur	3 526 \$	24 \$	5 037 \$	42 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	12 302	705	10 834	674
Rendement réel de l'actif des régimes	(23 847)	–	22 784	–
Pertes (gains) actuariels	27 325	(131)	(31 341)	(1 448)
Compression des régimes	87	104	–	–
Charge (revenu) au titre des régimes avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût	19 393	702	7 314	(732)
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes	10 075	–	(37 117)	–
Écart entre l'amortissement du coût des services passés et les modifications des régimes pour l'exercice	121	31	115	59
Ecart entre les pertes actuarielles nettes constatées et les pertes actuarielles réelles sur l'obligation au titre des prestations constituées	(25 692)	41	34 651	1 573
Amortissement de l'(actif) obligation transitoire	(1 155)	196	(1 156)	196
Charge au titre des régimes à prestations déterminées avant la provision pour moins-value	2 742	970	3 807	1 096
Provision pour moins-value	(264)	–	(18)	–
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	2 478	970	3 789	1 096
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées	17 997	–	15 537	–
Total de la charge au titre des régimes d'avantages sociaux	20 475 \$	970 \$	19 326 \$	1 096 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, la charge totale de la Société au titre des régimes d'avantages sociaux s'est élevée à 21 445 000 \$ (20 422 000 \$ en 2009) et la cotisation totale versée par la Société s'est chiffrée à 25 298 000 \$ (25 183 000 \$ en 2009).

Aux fins de détermination de la charge au titre des régimes de retraite, l'actif des régimes a été lissé. La méthode utilisée afin de déterminer la valeur lissée de l'actif reconnaît les gains et pertes sur une période de cinq ans, à un taux de 20 % par année. Ces gains et pertes représentent la différence entre les rendements réels et les rendements espérés à long terme de la caisse. Cette méthode vise à limiter les fluctuations à court terme des marchés financiers.

Hypothèses moyennes pondérées

Pour calculer l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	6,00%	5,93%	7,47%	6,68%
Taux de croissance de la rémunération	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%
Pour calculer la charge au titre des régimes d'avantages sociaux :				
Taux d'actualisation	7,47%	6,68%	5,61%	5,44%
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	6,76%	s.o.	7,01%	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%

Aux fins de calcul, le taux de croissance annuel hypothétique des coûts liés à l'assurance-maladie, à l'assurance-vie et aux soins dentaires a été fixé entre 5,5 % et 11,0 % pour l'exercice 2011 et devrait diminuer graduellement pour atteindre 5,25 % en 2015. En comparaison, durant la période précédente, ce taux annuel a été fixé entre 6,3 % et 7,6 % pour l'exercice 2010 et devrait diminuer graduellement pour atteindre 5 % en 2014.

NOTE 17 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

CONTRATS DE LOCATION

La Société exerce certaines de ses activités dans des locaux loués et est également liée en vertu de contrats de location pour de l'équipement et du matériel roulant. Les loyers minimaux exigibles, pour les exercices futurs, s'établissent comme suit :

Moins de un an	12 600 \$
1-2 ans	10 285
2-3 ans	8 161
3-4 ans	7 094
4-5 ans	5 261
Plus de 5 ans	6 977
	50 378 \$

La Société garantit à certains bailleurs une tranche de la valeur résiduelle de certains actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation dont les derniers viennent à échéance en 2015. Si la valeur de marché des actifs loués, à l'échéance de leur contrat de location-exploitation respectif, est inférieure à la valeur résiduelle garantie, la Société est tenue d'indemniser les bailleurs pour le manque à gagner, sous réserve de certaines conditions, jusqu'à concurrence d'une valeur maximale. La Société est d'avis que le montant d'indemnisation potentiel n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

RÉCLAMATIONS

La Société est défenderesse dans certaines réclamations dans le cours normal de ses activités. De plus, la Société est défenderesse dans certaines réclamations et/ou avis de cotisations des autorités fiscales dans différentes juridictions. La Société est d'avis que le règlement final de ces réclamations et/ou avis de cotisations n'aura aucune incidence importante sur ses résultats ni sur sa situation financière.

INDEMNISATIONS

De temps à autre, la Société fournit des indemnisations à des tierces parties dans le cours normal de ses activités, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. Ces clauses d'indemnisation peuvent toucher des ruptures de représentations et de garanties, de même que des réclamations futures à l'égard de certaines obligations, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Les modalités de ces clauses d'indemnisation sont de durées variées. Au 31 mars 2010, étant donné que la nature et le montant de ces indemnisations dépendaient d'événements futurs, la Société n'était pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le paiement éventuel maximal qu'elle peut être tenue de verser en vertu de ces ententes. La Société n'a versé aucun paiement d'indemnisation important par le passé et, aux 31 mars 2010 et 2009, elle n'a comptabilisé aucun passif lié à ces indemnisations.

NOTE 18 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société reçoit des biens et services de sociétés qui sont sous influence notable de son actionnaire principal ou fournit des biens et services à ces sociétés. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange qui correspond à la juste valeur de marché, qui est la valeur marchande de transactions similaires.

Les biens et services reçus sont les suivants :

	2010	2009
Frais de location, de déplacement, de transport, de logement et de produits en conserve	3 785 \$	4 923 \$
Frais de gestion pour la rémunération du président du conseil d'administration	500	500
	4 285 \$	5 423 \$

Les biens et services fournis sont les suivants :

Produits laitiers et services fournis par la Société	384 \$	528 \$
--	--------	--------

Il y a un montant dû par la Société de 61 000 \$ en relation avec ces transactions au 31 mars 2010 (1 380 000 \$ en 2009).

NOTE 19 INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des activités, la Société utilise plusieurs instruments financiers qui, de par leur nature, impliquent certains risques dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de marché inclut le risque de prix (dont le risque de prix des marchandises), le risque de taux de change ainsi que le risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers font l'objet de conditions habituelles de crédit, de contrôles financiers, de gestion du risque ainsi que de procédures de contrôle.

A) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers ayant des échéances à court terme correspond à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent les espèces et quasi-espèces, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les autres charges à payer. Le tableau ci-dessous montre les justes valeurs et les valeurs comptables des autres instruments financiers aux 31 mars 2010 et 2009. Les justes valeurs sont déterminées selon des estimations, par conséquent, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans l'éventualité d'un règlement des instruments.

	2010		2009	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Autres actifs répondant à la définition d'un instrument financier	1 516 \$	1 538 \$	1 719 \$	1 735 \$
Dette à long terme	420 922	380 790	615 554	617 486
Swaps de taux d'intérêts	(372)	(372)	(1 785)	(1 785)
Contrats de change à terme	(247)	(247)	233	233

Le tableau qui suit présente le sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé au 31 mars 2010, classés selon la hiérarchie présentée à la note 1.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Espèces et quasi-espèces	54 819 \$	– \$	– \$	– \$
Swaps de taux d'intérêts	– \$	(372) \$	– \$	– \$
Contrats de change à terme	– \$	(247) \$	– \$	– \$

Les justes valeurs des autres actifs, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés sont établis à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie basés sur les données du marché à la date de bilan et sont aussi obtenus des institutions financières. Lorsque cela est possible, ces modèles utilisent des données observables fondées sur le marché, y compris les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité de certains prix ou taux et les écarts de taux. Dans certains cas, aucune donnée observable fondée sur le marché n'est disponible; dans ces cas, les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont fondées sur le jugement. La Société n'utilise pas de données non observables qui pourraient avoir une incidence importante sur l'évaluation de l'ensemble de la juste valeur. Les estimations des justes valeurs dépendent dans une large mesure des hypothèses formulées incluant le montant et l'échelonnement des flux de trésorerie estimatifs futurs ainsi que des taux d'actualisation. Les opérations sur dérivés de la Société sont comptabilisées sur la base de juste valeur.

B) RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers qui sont assujettis à une concentration du risque de crédit pour la Société sont les quasi-espèces et les débiteurs.

Les quasi-espèces sont principalement composées de dépôts à court terme. Aucune quasi-espèce n'est constituée d'actifs soutenus par du papier commercial. La Société a déposé les quasi-espèces auprès d'institutions financières réputées.

La Société fournit du crédit à ses clients dans le cours normal des activités. Des évaluations de crédit sont effectuées sur une base régulière et les états financiers tiennent compte d'une provision pour créances douteuses.

La Société considère qu'elle est exposée à un faible risque de concentration de crédit en lien avec des débiteurs des clients, compte tenu de la diversité et l'ampleur de sa clientèle et de sa diversité géographique. Il n'y avait aucun compte à recevoir supérieur à 10 % du solde total des débiteurs au 31 mars 2010.

La provision pour créances douteuses ainsi que les débiteurs échus sont revus par la direction à toutes les dates de bilan. La Société révisé l'estimation de sa provision pour créances douteuses en fonction de la recouvrabilité des débiteurs en fonction du solde de chaque client en considérant l'historique et les tendances des comptes échus. Les débiteurs sont radiés une fois déterminés comme étant non recouvrables.

NOTE 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

En moyenne, 10 % des débiteurs de la Société sont considérés comme échus au-delà des termes standards, mais ne sont pas dépréciés. La valeur comptable des débiteurs est réduite par la provision pour créances douteuses et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats dans les dépenses des coûts des ventes, frais de vente et d'administration. Les recouvrements subséquents de montants radiés antérieurement sont portés en diminution des coûts des ventes, frais de ventes et d'administration dans l'état des résultats. Cependant, la direction ne croit pas que ces provisions soient significatives.

C) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières aux moments requis. La Société gère ses liquidités en fonction de sa gestion du capital ainsi que de son levier financier, tel que mentionné à la note 20–Gestion du capital. De plus, la direction gère le risque de liquidité en analysant continuellement les flux de trésorerie projetés et actuels. Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets opérationnels et les dépenses en capital de la Société ainsi que toutes transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités.

D) RISQUE DE TAUX D'INTERÊT

Les emprunts bancaires portent intérêt à des taux variables. Les effets de premier rang possèdent un taux fixe donc aucun risque d'intérêt ne subsiste sur cette dette.

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010, la dépense d'intérêt sur la dette à long terme totalise 29 901 000 \$ (20 684 000 \$ au 31 mars 2009). Le montant d'intérêts courus au 31 mars 2010 représente 6 660 000 \$ (8 661 000 \$ au 31 mars 2009).

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt de par ses obligations financières portant intérêts à des taux variables.

Au 31 mars 2010, le montant net exposé aux fluctuations à court terme des taux est d'approximativement 61 500 000 \$. Selon cette exposition, une augmentation de 1 point de pourcentage du taux d'intérêt aurait un impact défavorable d'approximativement 440 000 \$ sur le bénéfice net, il y aurait une incidence égale et inverse pour une diminution de 1 point de pourcentage. La Société utilise des contrats dérivés pour gérer la combinaison de taux d'intérêt variables sur sa dette bancaire.

E) RISQUE DE TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités dans différents pays et est donc exposée au risque de change découlant de transactions en différentes devises. Le risque de change provient principalement de transactions commerciales futures qui sont transigées en devises qui ne sont pas la devise opérationnelle standard de la Société faisant partie de la transaction. La Société a des contrats en devises étrangères en date du bilan pour l'achat de 2 300 000 euros (1 800 000 euros en 2009) et 4 000 000 dollars US (aucun en 2009).

La Société est principalement touchée par la variation du dollar américain. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat étendu de la Société à une appréciation de 1 % du dollar américain par rapport au dollar canadien. Pour une dépréciation de 1 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale et inverse sur le bénéfice net et le résultat étendu.

	2010	2009
	Impact du dollar américain	Impact du dollar américain
Augmentation du bénéfice net	895 \$	514 \$
Augmentation du résultat étendu	10 004 \$	8 050 \$

F) RISQUE LIÉ AUX PRIX DES MARCHANDISES

La Société conclut occasionnellement des contrats afin de se couvrir contre la variation du prix des marchandises. À la date du bilan, les contrats en cours ont une juste valeur négative approximative de 1 119 000 \$ (juste valeur négative de 3 790 000 \$ en 2009). La Société n'utilise pas de couverture comptable pour ces transactions.

NOTE 20 GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en termes de gestion du capital est de s'assurer que la Société possède suffisamment de liquidités pour poursuivre sa stratégie de croissance et ainsi pouvoir effectuer des acquisitions précises tout en conservant une approche conservatrice en termes de levier financier et de gestion du risque financier. Un objectif additionnel est de fournir un rendement sur investissement adéquat aux actionnaires. De plus, la Société croit que le rachat de ses propres actions peut représenter, en certaines circonstances, une utilisation judicieuse de son capital.

Le capital de la Société est composé de dette nette et de capitaux propres. La dette nette est composée d'emprunts bancaires ainsi que d'une dette portant intérêt, net des espèces et quasi-espèces. L'utilisation principale du capital de la Société est de financer les acquisitions.

La mesure principale utilisée par la Société pour gérer son levier financier est le ratio de la dette nette sur les capitaux propres. Aux 31 mars 2010 et 2009, le ratio de la dette nette sur les capitaux propres s'établissait comme suit :

	2010	2009
Emprunts bancaires	61 572 \$	139 399 \$
Portion court terme de la dette à long terme	–	214 421
Dette à long terme	380 790	403 065
Espèces et quasi-espèces	(54 819)	(43 884)
Dette nette	387 543 \$	713 001 \$
Capitaux propres	2 028 598 \$	1 972 348 \$
Dette nette sur les capitaux propres	0.19:1	0.36:1

La Société dispose de facilités de crédit qui nécessitent une revue trimestrielle des ratios financiers et la Société respecte ses ratios au 31 mars 2010.

La Société n'est assujettie à aucune exigence de la part d'un organisme de réglementation.

NOTE 21 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans deux secteurs : le Secteur Produits laitiers et le Secteur Produits d'épicerie.

Le Secteur Produits laitiers comprend principalement la fabrication et la distribution de fromage, de lait nature et d'ingrédients laitiers. Les activités de ce secteur sont exercées au Canada, en Europe, en Argentine (CEA) et aux États-Unis (USA).

Le Secteur Produits d'épicerie représente les activités de fabrication et de commercialisation de petits gâteaux.

Ces secteurs sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente un secteur stratégique qui offre différents produits et qui dessert différents marchés. La Société évalue la performance en fonction du bénéfice d'exploitation géographique et du bénéfice d'exploitation des secteurs d'activité pris isolément.

Les conventions comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 1 portant sur les principales conventions comptables. La Société n'effectue pas de ventes intersectorielles.

NOTE 21 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Information par secteur d'activité

	2010			2009		
	CEA	USA	Total	CEA	USA	Total
Revenus¹						
Produits laitiers	3 745 930 \$	1 906 189 \$	5 652 119 \$	3 323 541 \$	2 304 613 \$	5 628 154 \$
Produits d'épicerie	158 463	–	158 463	165 109	–	165 109
	3 904 393 \$	1 906 189 \$	5 810 582 \$	3 488 650 \$	2 304 613 \$	5 793 263 \$
Bénéfice avant intérêts, amortissement et impôts sur les bénéfices						
Produits laitiers	457 895 \$	218 375 \$	676 270 \$	378 898 \$	152 006 \$	530 904 \$
Produits d'épicerie	15 801	–	15 801	16 895	–	16 895
	473 696 \$	218 375 \$	692 071 \$	395 793 \$	152 006 \$	547 799 \$
Amortissement						
Produits laitiers	54 843 \$	49 844 \$	104 687 \$	41 560 \$	58 849 \$	100 409 \$
Produits d'épicerie	8 819	–	8 819	7 875	–	7 875
	63 662 \$	49 844 \$	113 506 \$	49 435 \$	58 849 \$	108 284 \$
Bénéfice d'exploitation						
Produits laitiers	403 052 \$	168 531 \$	571 583 \$	337 338 \$	93 157 \$	430 495 \$
Produits d'épicerie	6 982	–	6 982	9 020	–	9 020
	410 034 \$	168 531 \$	578 565 \$	346 358 \$	93 157 \$	439 515 \$
Intérêts			35 062			31 715
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices			543 503			407 800
Impôts sur les bénéfices			160 789			128 852
Bénéfice net			382 714 \$			278 948 \$

¹Les revenus sont attribués aux pays où s'effectue la fabrication.

NOTE 21 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Information géographique

	2010				2009			
	Canada	Argentine et Europe	États-Unis	Total	Canada	Argentine et Europe	États-Unis	Total
Revenus ¹								
Produits laitiers	3 441 501 \$	304 429 \$	1 906 189 \$	5 652 119 \$	2 988 513 \$	335 028 \$	2 304 613 \$	5 628 154 \$
Produits d'épicerie	158 463	–	–	158 463	165 109	–	–	165 109
	3 599 964 \$	304 429 \$	1 906 189 \$	5 810 582 \$	3 153 622 \$	335 028 \$	2 304 613 \$	5 793 263 \$
Total de l'actif								
Produits laitiers	1 648 241 \$	190 868 \$	1 142 115 \$	2 981 224 \$	1 660 987 \$	271 142 \$	1 295 986 \$	3 228 115 \$
Produits d'épicerie	272 227	–	–	272 227	270 988	–	–	270 988
	1 920 468 \$	190 868 \$	1 142 115 \$	3 253 451 \$	1 931 975 \$	271 142 \$	1 295 986 \$	3 499 103 \$
Valeur comptable nette des immobilisations								
Produits laitiers	426 913 \$	76 460 \$	497 636 \$	1 001 009 \$	438 675 \$	97 210 \$	572 615 \$	1 108 500 \$
Produits d'épicerie	37 747	–	–	37 747	41 162	–	–	41 162
	464 660 \$	76 460 \$	497 636 \$	1 038 756 \$	479 837 \$	97 210 \$	572 615 \$	1 149 662 \$
Ajouts aux immobilisations								
Produits laitiers	32 050 \$	5 597 \$	63 585 \$	101 232 \$	43 359 \$	12 107 \$	63 000 \$	118 466 \$
Produits d'épicerie	5 644	–	–	5 644	3 397	–	–	3 397
	37 694 \$	5 597 \$	63 585 \$	106 876 \$	46 756 \$	12 107 \$	63 000 \$	121 863 \$
Écart d'acquisition								
Produits laitiers	269 064 \$	365 \$	277 836 \$	547 265 \$	269 204 \$	395 \$	321 254 \$	590 853 \$
Produits d'épicerie	169 430	–	–	169 430	169 430	–	–	169 430
	438 494 \$	365 \$	277 836 \$	716 695 \$	438 634 \$	395 \$	321 254 \$	760 283 \$

¹ Les revenus sont attribués aux pays où s'effectue la fabrication.

NOTE 22 CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

